

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 5 février à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Mozzi-Ravel Jacques, Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Quinard Christine, Fourré Cindy, MM. Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Mmes Kilque Sylvie, Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : MM. Chasseau Fabrice, Brun Samuel et Blanchet Bernard,

Quorum : 8

Secrétaire : Weill Rémi

Ordre du Jour

- Approbation du procès-verbal du 8 janvier 2026
- Avis sur la modification du plan d'épandage de l'EARL La Vallée de l'Egray
- Transfert de compétence à la communauté de communes Val de Gâtine
- Appel d'offre Rénovation énergétique de l'école et financement du projet
- Compte rendu EPCI et commissions
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 8 janvier 2026 à l'unanimité (vote à main levée)

Avis sur la modification du plan d'épandage de l'EARL La Vallée de l'Egray (délibération N° 01-05/02/2026)

Le maire présente le dossier relatif à la modification du plan d'épandage de l'exploitation de l'EARL La Vallée de l'Egray à Sainte-Ouenne. L'avis du conseil municipal est demandé.

Après échange, par vote à main levée (pour : 10 et abstention : 1) le conseil municipal donne un avis favorable à la modification du plan d'épandage de l'exploitation de l'EARL La Vallée de l'Egray.

Transfert de compétence à la communauté de communes Val de Gâtine (délibération N° 02-05/02/2026)

Le conseil communautaire du 25 novembre 2025 a délibéré pour ajouter aux compétences de la communauté de communes, la compétence supplémentaire suivante : « l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. Mise en œuvre, révision et suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestions des Eaux ». Le conseil municipal doit se prononcer sur ce transfert avant le 22 avril 2026.

Après échange, à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal est favorable à l'ajout de la compétence supplémentaire aux statuts de la communauté de communes Val de Gâtine libellé « l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. Mise en œuvre, révision et suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestions des Eaux (SAGE) ».

Appel d'offre Rénovation énergétique de l'école et financement du projet

- **Appel d'offre Rénovation énergétique de l'école** (délibération N° 3-05/02/2026)

L'appel d'offre du marché pour la rénovation énergétique de l'école s'est terminé le 27 janvier 2026.

Pour rappel, l'appel d'offre a été divisé en 7 lots :

- Lot N°01 Maçonnerie - Couverture
- Lot N°02 Isolation thermique par l'extérieur
- Lot N°03 Menuiseries aluminium
- Lot N°04 Cloisons - Plafonds - Menuiseries
- Lot N°05 Peinture - Nettoyage
- Lot N°06 Chauffage - Climatisation – Ventilation
- Lot N°07 Electricité

Le premier adjoint présente le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre. Il rappelle que des fissures ont été découvertes sur le bâtiment de la cantine. Des prestations supplémentaires ont de ce fait été demandées dans le cadre de ce marché pour renforcer le bâtiment. Les offres sur le lot n°1 de maçonnerie sont par conséquent nettement supérieures aux estimations.

Après échanges, le conseil municipal à l'unanimité par vote à mains levées, décide

- De retenir les entreprises suivantes :
 - Lot N°01 Maçonnerie – Couverture – entreprise Mary (79410) – Offre de base + prestation supplémentaire (PSE 02 : couverture tuiles au-dessus de la salle « informatique ») – 70 248,99 € HT
 - Lot N°02 Isolation thermique par l'extérieur – Moreau Ravalement SAS (79200) – 31 710,80 € HT
 - Lot N°03 Menuiseries aluminium – Hervo Alu SARL (79130) – 25 536,52 € HT
 - Lot N°04 Cloisons - Plafonds – Menuiseries – Vergnaud SAS (79450) – 21 370,36 € HT
 - Lot N°05 Peinture – Nettoyage – Daunay Rimbault (79000) – Offre de base + prestation supplémentaire (PSE 02 : peinture au plafond de la salle « informatique ») – 8 649,54 € HT
 - Lot N°06 Chauffage - Climatisation – Ventilation – Guyonnaud Ga'tec (79200) – 46 720,69 € HT
 - Lot N°07 Electricité - Guyonnaud Ga'tec (79200) – 19 291 ,49 € HT
- Le coût total des travaux s'élève à 223 528,39 € HT (268 234,07 € TTC)
- D'autoriser M. le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises ainsi que toutes pièces afférentes au dossier et notamment les avenants.

- **Financement du projet**

M. le maire indique avoir pris rendez-vous avec le conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP, M. Saigne, le mercredi 25 février pour échanger sur les possibilités de financement de ce projet et son intégration dans le budget.

Compte rendu EPCI et commissions

- Sylvie Kilque s'est rendue à une réunion avec les assistantes sociales suite à la création d'une Maison Départementales des Solidarités à Coulonges sur l'Autize. Ainsi 2 référentes sont présentes sur ce site afin d'accompagner les habitants. Les coordonnées sont présentes en mairie.

Questions diverses

- A la suite du conseil précédent, M. le maire explique avoir signé un devis pour l'achat d'un fourneau électrique avec la société Erco pour un montant de 2826,20 € HT soit 3391,44 € TTC
- Suite à l'annulation de la plantation de la haie par l'école, celle-ci est reportée au mardi 10 mars ou au vendredi 13 mars, suivant la météo.
- M. le maire partage le fait que la commune de St Christophe fait un appel au don avec la fondation patrimoine afin de restaurer l'église.
- M. le maire explique que l'APE souhaite faire des dessins en peinture dans la cour de l'école. La commune s'engage à acheter la peinture. L'APE doit revenir vers le maire afin d'indiquer leurs besoins.
- Annie Dubois-Massé partage de nouveau les problèmes liés au ramassage des poubelles jaunes. En effet, même lorsqu'il n'y a pas trop de vent, les emballages s'envolent sous l'effet de la vitesse du camion. Précédemment, le maire a déjà envoyé 2 courriers à ce sujet, l'un à la présidente du SICTOM (2022) et l'autre au président de la communauté de communes (2025). Malgré des réponses indiquant que des actions seraient mis en œuvre pour solutionner ce problème, il semble que cela n'ait pas d'effet. Jacques Mozzi-Ravel propose de s'adresser à la nouvelle directrice du SICTOM pour lui faire part de ces désagréments.
- Bureau de vote du 15 mars 2026 :
 - 8 h – 13 h : M. Philippe Jeannot, Mmes Sylvie Kilque et Karine Annereau
 - 13 h – 18 h : M. Yves Vandé, Mmes Annie Dubois-Massé et Marie Gadreau

Séance levée à 21 h30

Délibérations du conseil municipal du 5 février 2026

01-05/02/2026	Avis sur la modification du plan d'épandage de l'EARL La Vallée de l'Egray	Approuvée
02-05/02/2026	Transfert de compétence à la communauté de communes Val de Gâtine	Approuvée
03-05/02/2026	Appel d'offre Rénovation énergétique de l'école et financement du projet	Approuvée

Président	Secrétaire
P. Jeannot	R. Weill